

Outarde canepetière

Tetrax tetrax

Ordre: Gruiformes / Famille: Otididés

43 cm de longueur / Envergure 105 à 115 cm
/ Cou noir rayé d'une bande blanche en forme de «V» pour le mâle en plumage nuptial



Vol rapide
avec de brefs planés



Cri de type « PRRRT » bref
et sec



Habitat steppique ou pseudo-steppique
jusqu'à 1000 mètres / plaines cultivées



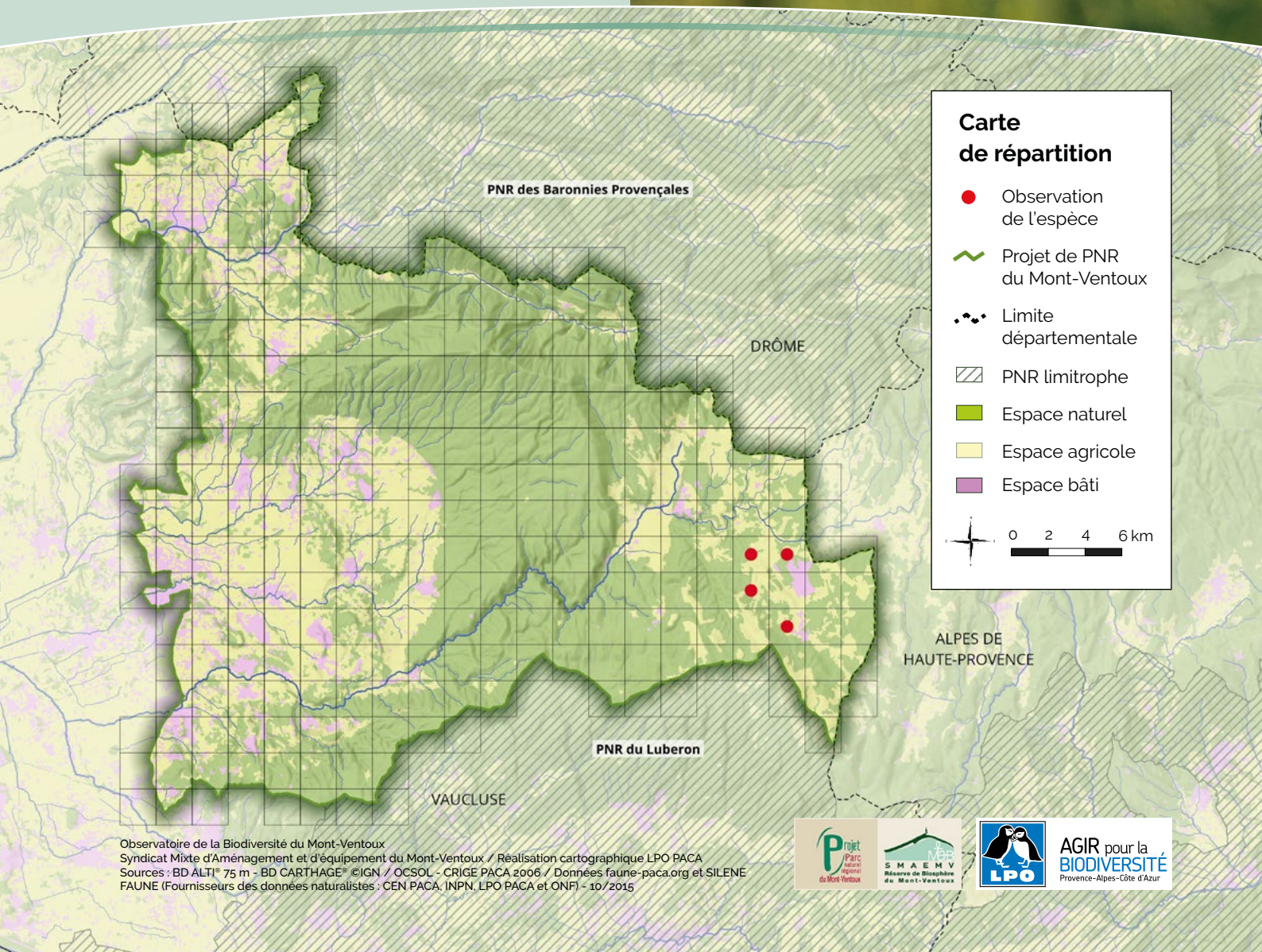
Alimentation composée essentiellement
d'insectes et de végétaux



Espèce migratrice et sédentaire
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux



Outarde canepetière © Martin STEENHAUT - martinnature.com





— IDENTIFICATION —

► Éléments d'identification :

C'est une espèce de taille moyenne. Le mâle en plumage nuptial se distingue aisément à son cou noir rayé d'une étroite bande blanche en forme de V descendant de la nuque à la poitrine. La base du cou porte un demi-collier blanc souligné de noir. Ces ornements contrastent fortement avec la poitrine blanche dont les dessins varient sensiblement entre les individus et permettent leur reconnaissance. Le dessus de la tête est brun finement barré de noir. Les côtés de la tête et la gorge sont gris ardoisé. Le dessus du corps est brun jaunâtre marqué de noir.

► Confusions possibles :

En vol, l'Outarde ne peut pas être confondue avec d'autres espèces. Au sol, les jeunes et les femelles ressemblent au Faisan de Colchide *Phasianus colchicus* immature ou femelle. Cependant le Faisan présente une longue queue typique.

► Chant et manifestations sonores :

Le chant ou plutôt devrait-on dire le cri émis par le mâle d'Outarde est un « PRRRT » bref et sec qui permet de détecter les individus au printemps. Le cri émis quatre fois par minute est audible à l'oreille humaine entre 600 et 800 mètres.



Le mâle en plumage nuptial se distingue aisément à son cou noir rayé d'une étroite bande blanche en forme de V descendant de la nuque à la poitrine

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

L'Outarde canepetière fréquente les steppes et pseudo-steppes jusqu'à 1000 mètres, ainsi que les plaines cultivées. Elle affectionne les milieux herbacés à végétation basse (inférieur à 50 cm) et peu dense : friches, jachères, parcours, certaines prairies permanentes ou semi-permanentes, cultures fourragères.

► Comportements :

Le comportement le plus spectaculaire est la parade nuptiale du mâle qui va défendre un territoire. Chaque mâle occupe périodiquement plusieurs postes de chant sur son territoire et lance à intervalle régulier son cri dans différentes directions. Au plus fort de la parade, celle-ci prend la forme d'un piétinement lourd, audible de près, suivi d'un saut avec battement sonore des ailes et émissions du chant. Après la période de reproduction, les individus se regroupent pour former des rassemblements qui généralement ne se disperseront qu'au printemps suivant.

► Régime alimentaire :

Le régime alimentaire de l'Outarde se compose essentiellement d'insectes et de végétaux. Les orthoptères, les coléoptères, les chenilles, les diptères et les forficules sont capturés en priorité. Elle consomme une grande variété de plantes, essentiellement les parties aériennes (pousses, feuilles et inflorescences). Pendant les premières semaines de vie, les poussins se nourrissent exclusivement de coléoptères et d'orthoptères; ensuite le régime alimentaire devient mixte.

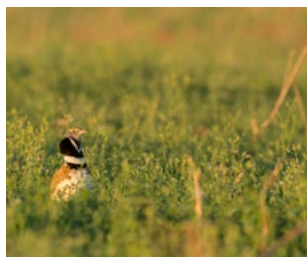
► Reproduction :

L'Outarde est polygyne et le système de reproduction est basé sur le «lek» (aire de parade réunissant plusieurs mâles). Les mâles établissent des territoires de parade de taille réduite (<10 ha), distribués de manière agrégée, qui sont visités par les femelles pour s'y accoupler, entre mai et mi-juin. Après fécondation, les femelles établissent des territoires de nidification et



Les femelles ressemblent au Faisan de Colchide immature ou femelle

© Aurélien AUDEVARD



L'Outarde canepetière fréquente les steppes et pseudo-steppes jusqu'à 1000 mètres, ainsi que les plaines cultivées

© Martin STEENHAUT
martinsnature.com

se chargent seules de l'incubation des œufs et de l'élevage des jeunes. La femelle pond 2 à 5 œufs à même le sol entre la mi-mai et la mi-juillet. Les jeunes sont nidifuges et peuvent voler dès l'âge de 4 semaines. Dès le mois de juillet, les groupes postnuptiaux se forment et leur taille ne cesse de croître jusqu'à l'automne.

► **Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :**

L'Outarde canepetière est une espèce paléarctique d'origine steppique. L'aire de nidification occidentale couvre la France, le Portugal, l'Espagne, l'Italie et le Maroc. La Russie, l'Ukraine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'extrême-nord-ouest de la Chine et le nord de l'Iran sont habités par les populations orientales. Migratrice partielle, la Canepetière hiverne dans le sud de la France (Bouches-du-Rhône, Gard et Hérault), dans la péninsule Ibérique et dans les pays du Maghreb. En France, l'espèce est séparée en deux grandes populations. La première est migratrice, se reproduit essentiellement dans le Centre-Ouest, notamment en Poitou-Charentes, atteignant à l'est les départements de l'Indre et de Loir-et-Cher et au sud, la Dordogne. La seconde population, en grande partie sédentaire, occupe le pourtour méditerranéen, principalement les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'effectif reproducteur est estimé à 700 - 825 mâles chanteurs. Les effectifs se concentrent en Basse Provence, essentiellement en Crau. On trouve des outardes en petit nombre dans plusieurs de plaines agricoles de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ainsi que sur les plateaux de Sault et de Valensole. Les plates-formes aéronautiques sont également des sites de prédilections en période de reproduction comme d'hivernage, notamment la base aérienne d'Orange. En hiver, la Crau accueille jusqu'à 2000 oiseaux provenant des populations de Provence et du Gard.

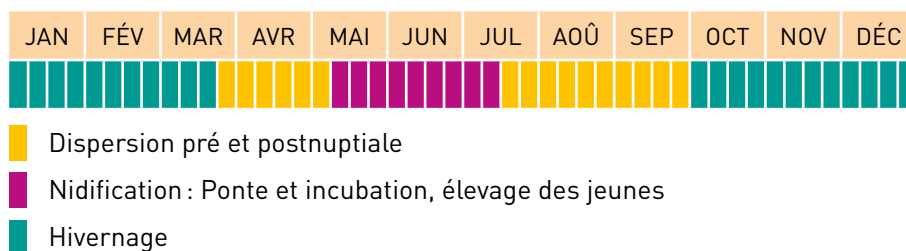


© Laurent ROUSCHMEYER

► **Statut biologique :**

Cette espèce est normalement migratrice, mais elle est sédentaire dans notre région.

► **Phénologie :**



► **Localisation sur le Mont-Ventoux :**

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Depuis 2008, l'Outarde n'a plus été contactée sur le plateau de Sault qui accueillait le dernier noyau de population connu pour cette espèce sur le Mont-Ventoux.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

En 2012 dans le cadre du Plan National d'Action, l'Outarde a fait l'objet d'une recherche, qui s'est révélée infructueuse, sur les sites du Plateau d'Albion historiquement occupés.



— CONSERVATION —

► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	Annexe 1	Europe	Quasi menacée	NT
Convention de Berne	Annexe 2	France	Vulnérable	VU
Convention de Bonn	-	Région	Quasi menacée	NT
Convention de Washington	Annexe 2 (CITES)	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s)				
Plan National d'Action. Espèce Déterminante ZNIEFF en région PACA				

► Facteurs de régression :

Les principales raisons avancées pour expliquer le déclin de cette espèce sont la diminution de l'abondance des insectes et la destruction des nichées pendant les fauches. La poursuite de l'intensification de l'agriculture constitue la principale menace de disparition pour l'espèce. Elle entraîne l'agrandissement des parcelles et l'extension de monocultures au détriment des surfaces herbeuses ou leur conversion vers l'ensilage, entraînant plusieurs fauche annuelles. L'épandage de quantités importantes d'intrants qui accompagnent ces pratiques privent l'avifaune de sa nourriture. L'urbanisation, la construction d'infrastructures routières, de lignes de chemin de fer, de zones industrielles, de parcs éoliens et les lignes à haute tension constituent des menaces supplémentaires.

► Mesures de conservation :

Les cahiers des charges des mesures agro-environnementales doivent être mieux adaptés aux besoins écologiques de l'espèce. Il est conseillé d'éviter le broyage ou la fauche sur les jachères entre le 15 avril et le 31 août, tout en veillant au respect des bonnes pratiques agricoles et environnementales. Sur les parcelles en luzerne et sur les prairies, les fauches devraient être évitées entre le 20 mai et le 31 juillet. La mise en place de ces dates devra tenir compte des conditions locales afin de préserver la récolte fourragère. Le maintien de couverts permanents en mélange légumineuses/graminées sur plusieurs années permettrait aux populations d'insectes de se développer (acridiens en particulier). Le maintien de repousses de colza est favorable à l'alimentation des outardes en rassemblement automnal. La restauration du pâturage ovin sur des friches herbacées est aussi à promouvoir tout comme la sensibilisation des agriculteurs et des élus. Le renforcement de la population apparaît comme une stratégie potentielle pour sa conservation.



© André CHONT



Pour en savoir plus

-  <http://outarde.lpo.fr>
-  <http://www.oiseaux.net/oiseaux/outarde.canepetiere.html>

Bibliographie

- BRETAGNOLLE, V. & INCHAUSTI, P. (2005). *Modelling population reinforcement at a larger spatial scale as a conservation strategy for the declining Little Bustard (Tetrax tetrax) in agricultural habitats*. Animal Conservation 8 : pp 59-68.
- JIGUET, F. OLLIVIER, D. (2002). *Male phenotypic repeatability in the threatened Little Bustard Tetrax tetrax : a tool to estimate turnover and dispersal*. Ardea 90 (1) : 43-50.
- JIGUET, F. (2002). *Arthropods in diet of Little Bustard Tetrax tetrax during the breeding season in Western France*. Bird Study 49 (2) : 105-109.
- JOLIVET, C. (2001). *L'Outarde canepetière en France à la fin du XXe siècle*. Ornithos 4 (2) : 73 - 77.
- JOHANNOT F. & WELTZ M. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8. Oiseaux (volume 3) : de l'Oie des moissons au Venturon montagnard*. La documentation française, Paris. 383 p.
- JOLIVET, C. (1999). *Outarde canepetière Tetrax tetrax*. Pp. - in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces*. Conservation. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560 p.
- OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p
- WOLFF, A. (2009), *Outarde canepetière Tetrax tetrax*, In FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544 p.



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@smaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien Garcia

Réalisation LPO PACA, 2015